

DELIBERATION n° 2023 /10 - COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Séance du 20 mars 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme DELUCHE Joëlle doyenne du Conseil (M. Serge NOUGIER, Maire étant sorti), délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2022 dressé par M. Serge NOUGIER en sa qualité de Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les délibérations modificatives,

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	7
Nombre de suffrages exprimés :	7
Date de convocation :	16 mars 2023

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		351 520,11	4 904,08		4 904,08	351 520,11
Opérations de l'exercice	465 575,89	481 287,04	370 095,16	227 736,04	835 671,05	709 023,08
TOTAUX	465 575,89	832 807,15	374 999,24	227 736,04	840 575,13	1 060 543,19
Résultats de clôture		367 231,26	147 263,20			219 968,06
Restes à réaliser			35 350,42	123 624,57		88 274,15
TOTAUX CUMULES	465 575,89	832 807,15	410 349,66	351 360,61	875 925,55	1 184 167,76
RESULTATS DEFINITIFS		367 231,26	58 989,05			308 242,21

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : **MM. TRICHARD, BIGANDEAU, MME DELUCHE, CIBERT, MM. BONNAUD, REBEYRAT, PASCAL**

ADOpte A L'UNANIMITE

voix pour **7**
voix contre /
abstention /

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE BELLAC

LE **31 MARS 2023**



Pour expédition conforme,

La Présidente
Joëlle DELUCHE

